

férents : que de les voir, dis-je, sortir du même parti pour attaquer le ministère du roi, et lui adresser les reproches les plus contraires; l'un, prétendant que le ministère veut faire dominer le gouvernement *personnel* du roi sur la chambre des députés; l'autre, prétendant que le ministère défend trop faiblement le gouvernement du roi, et le soumet trop à la prérogative parlementaire. En voyant ceci, plusieurs diront que, puisque deux esprits exagérés attaquent le ministère en sens opposé, c'est une preuve que le ministère est dans le *juste-milieu*, et que c'est lui qui a raison. Je désire qu'il en soit ainsi : je désire me tromper; car je n'ai aucun intérêt personnel à satisfaire, point de place à demander, point de ministère à conquérir; je ne suis pour rien dans ce bruyant duel de portefeuilles dont M. Duvergier de Hauranne se fait le héraut d'armes ou le champion lui-même; j'ignore lequel des deux. Je ne porte donc dans ce débat ni sentiment de rivalité égoïste, ni sentiment de malveillance intéressée contre personne. Je n'ai qu'un but : assurer, autant qu'il est en moi, le triomphe de la vérité.

CHAPITRE II.

Axiome fondamental.

Le concours des trois pouvoirs constitue le gouvernement de la charte.

Donc aucun des trois pouvoirs ne peut refuser ce concours sans détruire le gouvernement de la charte, et sans entrer en état révolutionnaire.

C'est par cette assertion que je commence. C'est par cette conclusion que je finirai.

Je prie mes lecteurs de ne prononcer leur jugement sur cet ouvrage qu'après l'avoir lu jusqu'au bout.

Ce qui pourra leur paraître exagéré ou faux en commençant, leur paraîtra juste et modéré quand ils auront fini.

CHAPITRE III.

Organisation du Gouvernement représentatif tel qu'il est réglé par la Charte.

Nous mettons le pied sur un terrain réel. La charte est un gouvernement certain dont nous pouvons apprécier le PRINCIPE et les effets. Nous pouvons voir de quoi, en quoi, et pourquoi il est représentatif.

Les combinaisons de la charte n'ont point été arbitrairement imaginées. Dans la vie historique des peuples, les gouvernements ne s'improvisent pas, ne *s'inventent pas*, si j'ose m'exprimer ainsi, comme une conception subite, enfantée par une volonté actuelle. Le gouvernement, reflet successif de la civilisation de toutes les époques, est le produit presque nécessaire de l'état du pays, de ses mœurs, de ses passions, de ses besoins, de ses intérêts. Sans cela, il serait un corps hétérogène, une superfétation, un effet sans cause, qui ne ferait que paraître et disparaître sans avoir pu fonctionner.

On voit facilement que les faits historiques, les divers incidents de la vie des nations, ajoutent graduellement